

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 46 (1998)

**Artikel:** La maison de la tour à Meyrin, une "maison haute" du moyen age  
**Autor:** Bujard, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728387>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA MAISON DE LA TOUR À MEYRIN, UNE « MAISON HAUTE » DU MOYEN AGE

Par Jacques Bujard

La maison de la Tour à Meyrin a été léguée par sa dernière propriétaire, M<sup>me</sup> Armand Spaenhoven-Barbier, à une fondation qui en a assuré la restauration en 1994 afin d'y loger un cabinet médical. Son histoire a déjà été retracée par Louis Blondel puis par Eugène-Louis Dumont<sup>1</sup>, tandis que la maison a fait l'objet d'une première approche archéologique, dans son tiers oriental, par les soins de M. Gérard Deuber en 1988<sup>2</sup>, avant d'être complètement analysée en 1994<sup>3</sup>. L'édifice ne laissait guère voir son intérêt architectural avant les dernières restaurations, ses façades ayant été recouvertes d'un épais crépi de ciment et la plupart de ses baies gothiques retaillées, élargies et privées de meneaux (fig. 1). Cette situation et l'importance historique de la maison, qui a donné son nom au quartier l'entourant, ont amené les responsables de la restauration à lui restituer en grande partie son aspect gothique sur la base des observations archéologiques (fig. 2). Il a en outre été possible de reconstituer l'évolution architecturale de cet édifice au cours de ses quelque 650 ans d'existence.

## UNE FERME DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Du premier bâtiment repéré, il ne reste qu'une partie d'un mur-pignon, ainsi que des traces de la façade occidentale (fig. 3 et 4.1). Le toit de cet édifice était à faible pente, avec une poutre faîtière à 5,50 m du sol seulement; deux petites baies s'ouvrant au sommet du pignon, l'une rectangulaire et l'autre triangulaire, avec coffrage de planches. Le bâtiment devait avoir une profondeur d'environ 13,50 m en restituant un toit à deux pans égaux, cas le plus probable. Un arrachement de la façade ouest montre que l'édifice se prolongeait au nord du mur-pignon, qui était donc mitoyen. Cette extension paraît n'avoir eu qu'une profondeur d'environ 8 m, sa façade orientale devant se trouver à l'emplacement de celle qui lui a succédé et le pan est de son toit passer au-dessous des petites baies du pignon. Ce bâtiment servait vraisemblablement déjà de ferme, avec la grange et les écuries dans la partie sud et le logement au nord; ce dernier ne comportait qu'un rez-de-chaussée habitable et des combles. La présence dans le mur-pignon d'une armoire murale et d'une canalisation d'évier traversant les fondations permet de situer l'emplacement de la cuisine dans la moitié est du logement. La largeur de ce dernier et le plan de la grange, démolie, n'ont pu être déterminés faute d'une fouille complète du sous-sol.



1.

La Tour de Meyrin avant la restauration de 1994

La construction de cette ferme est difficile à dater avec précision mais paraît remonter au XIV<sup>e</sup> siècle; en effet, avant la complète reconstruction du logement en 1442, le mur-pignon avait déjà été surélevé en accentuant la pente du toit de la grange, la poutre faîtière étant exhaussée de 1,20 m sans que la hauteur des façades ne soit modifiée.

## LA RECONSTRUCTION DU LOGEMENT VERS 1442

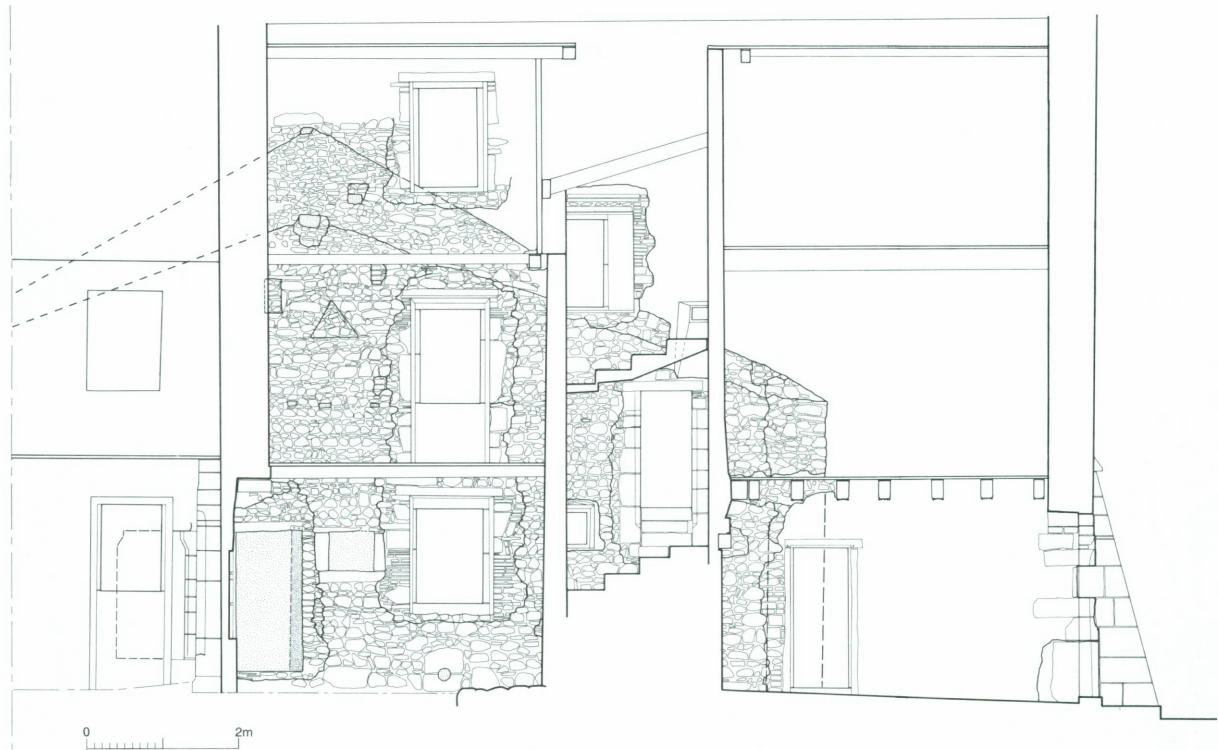
D'après la datation dendrochronologique des solivages, façonnés dans des sapins et épicéas abattus en automne/hiver 1441/1442<sup>4</sup>, c'est vraisemblablement en 1442 qu'est reconstruit le logement de la ferme. Celle-ci devait être alors la propriété de noble Jean Batonnier, dont l'une des deux filles, Jeannette, épousa successivement Jaquet Aygre, bannieret de Fribourg en 1458, puis Jacques Nergaz, premier syndic de Genève en 1471, et l'autre, Jaquemette, était la femme de noble Nicod de la Grange de Meyrin, propriétaire de la maison-forte familiale dans le village.



2.  
La Tour après les travaux de 1994

Par ces travaux, le logement prend la forme d'une «maison haute» - la «Tour» - de deux étages sur rez-de-chaussée (fig. 4.2 et 5). La façade occidentale, avancée de 4 m, est percée d'une porte ogivale ornée d'une gorge, qui donnait accès à un couloir couvert de solives moulurées (fig. 6). Une seconde porte, moulurée comme la première mais plus large, s'ouvrait sur la pièce contiguë au couloir. Cette dernière n'était éclairée que par deux petites fenêtres chanfreinées qui permettent de lui attribuer une fonction de cave,

ce qui est confirmé par l'absence de toute mouluration des solives du plafond, également datées de 1442. Cette cave était dotée d'une grande armoire double en molasse dans sa paroi est, flanquée d'une porte d'accès à la cuisine. Celle-ci occupait l'autre moitié du rez-de-chaussée; elle avait un sol de terre battue, un plafond de solives moulurées et était éclairée par une fenêtre à coussiège en façade nord et probablement par d'autres dans la façade est, entièrement disparue<sup>5</sup>. Une vaste cheminée au manteau mouluré de deux



3.  
Elévation au pierre-à-pierre du mur-pignon du XIV<sup>e</sup> siècle

tores était adossée au mur nord de la cuisine (fig. 7). Dans le mur-pignon et à l'extérieur du logement, une porte à linteau sur coussinet donnait accès à la grange (fig. 3).

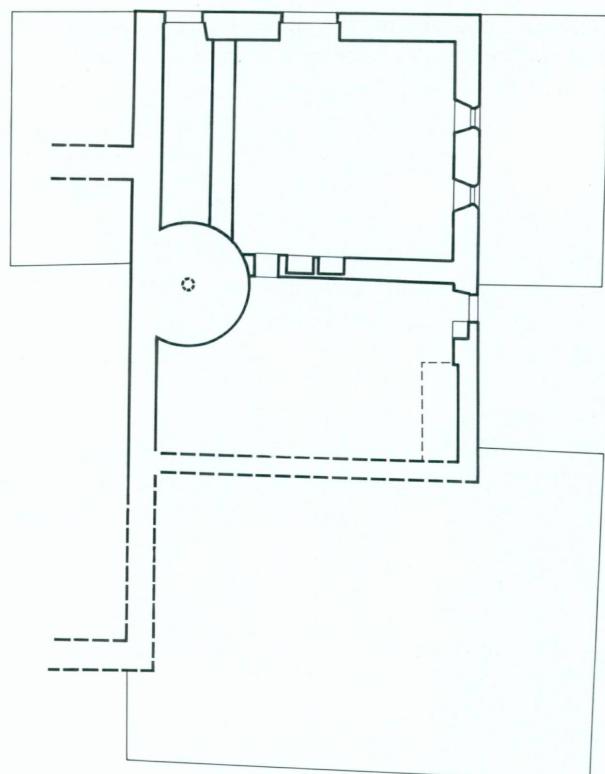
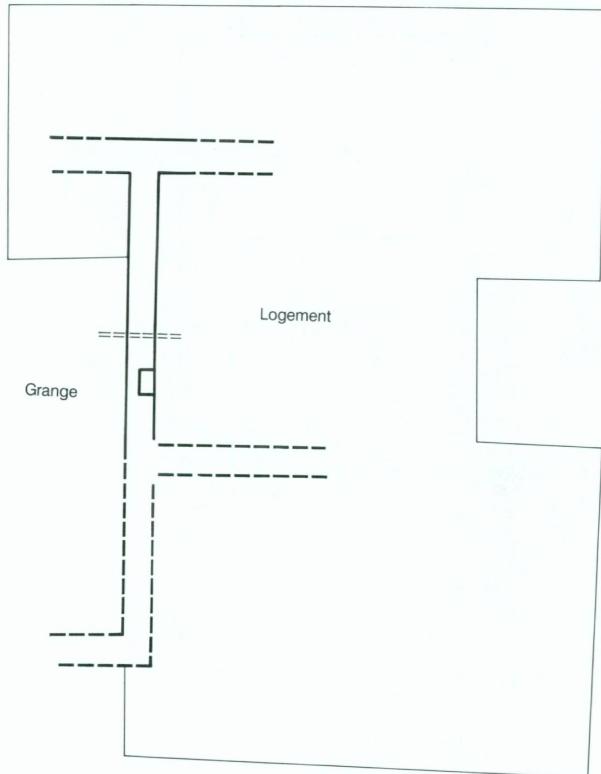
Le premier étage du logement était occupé du côté ouest par une vaste salle à plafond de solives moulurées, éclairée par deux fenêtres dans la façade ouest et une dans celle du nord. Toutes ces baies présentaient un coussiège latéral déterminant une dissymétrie de l'embrasure et celle du nord était flanquée d'une armoire murale (fig. 8). Une seconde pièce se trouvait à l'est, éclairée par une baie à meneau au nord et peut-être d'autres à l'est. Le deuxième étage présentait la même répartition de salles, avec deux fenêtres à meneaux à l'ouest, soulignées par un cordon mouluré, et une baie simple dans le mur nord de la pièce orientale<sup>6</sup>.

L'accès aux étages se faisait par un escalier à vis, dont la base circulaire maçonnée a été retrouvée. Placé dans l'angle sud-ouest de la cuisine, à l'extrémité du couloir d'entrée, il a été reconstruit par la suite et devait être, comme son successeur, bâti en matériaux légers. Si les fonctions de la cave et de la cuisine sont évidentes, celles des autres pièces le sont moins et sans doute étaient-elles variables au gré des besoins.

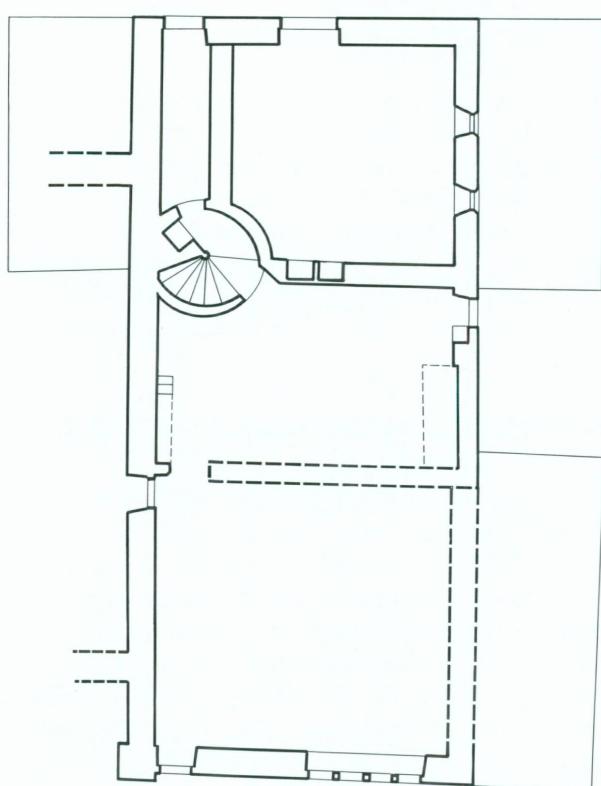
Les nouvelles façades étaient, nous l'avons vu, percées de baies simples ou à meneaux. A l'ouest, les piédroits étaient creusés de gorges s'amortissant en congés pyramidaux et les linteaux décorés d'accolades. Au nord, les fenêtres de la cuisine<sup>7</sup> et du deuxième étage présentaient un décor similaire, mais la mouluration des deux fenêtres du premier étage était différente: un chanfrein et un tore. Quant au toit, les arases horizontales des murs indiquent qu'il était en pavillon.

#### AGRANDISSEMENT DU LOGEMENT AU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

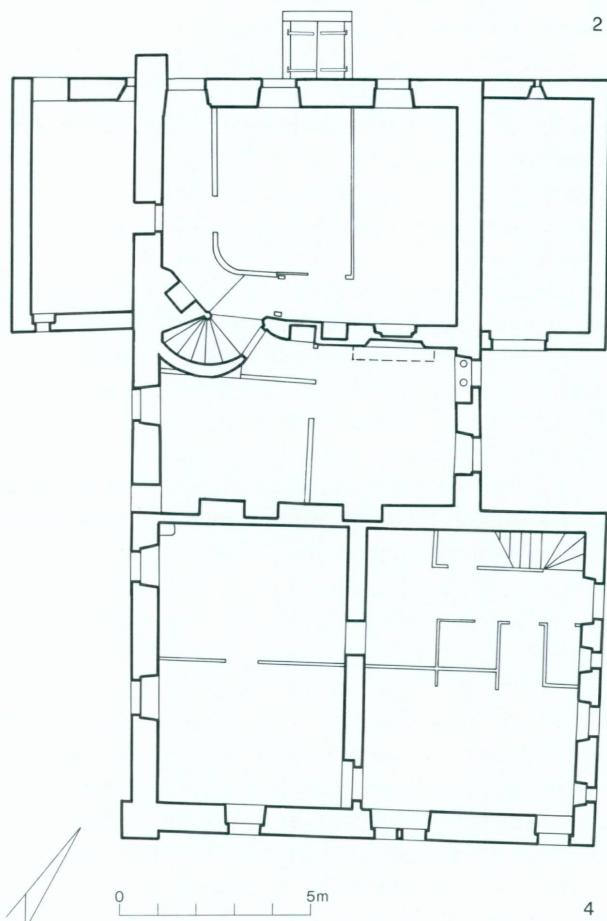
La façade orientale actuelle, très différente des autres, trahit l'agrandissement de la maison par l'ajout d'une travée (fig. 4.3 et 9). Celle-ci comptait une pièce contiguë à la cuisine au rez-de-chaussée et une grande salle au premier étage. Cette dernière, plus vaste et plus haute de plafond que les autres pièces, devait être une salle de réception. Le deuxième étage était en revanche très bas de plafond. La façade orientale présentait au rez-de-chaussée une large fenêtre chanfreinée en calcaire à trois meneaux et une porte rectangulaire placée à côté d'un contrefort épaulant l'angle sud-est<sup>8</sup>. Une haute baie à croisée en molasse s'ouvrait au premier étage<sup>9</sup>. Les baies du rez-de-chaussée et du premier étage sont



1



3



2

4

4.  
Plans des états successifs de la Tour: 1. XIV<sup>e</sup> siècle, 2. 1442,  
3. XVI<sup>e</sup> siècle, 4. XIX<sup>e</sup> siècle

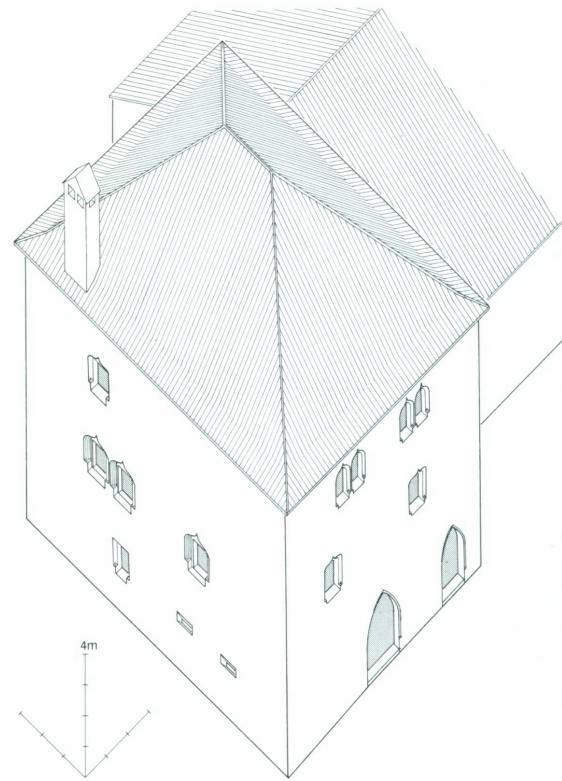
désaxées, probablement à cause de la présence au sud de l'édifice d'un couloir menant à la cuisine au rez-de-chaussée et au premier étage d'une large cheminée, dont il reste quelques traces du contrecœur. Le dernier étage devait être éclairé par de petites fenêtres s'ouvrant juste sous la toiture; il en reste une, à l'angle sud, percée après la construction. Deux autres baies ont été ménagées après l'abaissement du plancher du dernier étage; leurs encadrements, taillés à la laie brettelée comme tous ceux des ouvertures gothiques, pourraient être ceux des fenêtres originales, reconstruites à un niveau inférieur.

Au rez-de-chaussée et adossé au mur mitoyen, un pilier chanfreiné de molasse est le dernier reste d'un passage reliant la cuisine à la nouvelle travée. A droite de ce pilier, la battue d'une porte et des encastrements de rayonnages indiquent qu'une large armoire maçonnée s'y adossait, en remplacement de la petite niche originale<sup>10</sup> (fig. 3 et 4.3).

Cet agrandissement de l'édifice est datable du XVI<sup>e</sup> siècle par la forme des ouvertures; il pourrait plus précisément remonter aux années 1505-1525, s'il est contemporain de la reconstruction complète de la charpente de l'édifice, probablement datée de cette période par la dendrochronologie<sup>11</sup>. A l'époque, la maison était possédée par noble Michel Nergaz. Ce puissant personnage, syndic de Genève en 1507, 1511 et 1517 et appartenant au parti des Mammelus, partisans de la maison de Savoie, fut banni de la ville en 1527 et se retira à Meyrin. Noble Henri Goulaz, maître de la Monnaie de Cornavin, qui avait épousé en 1524 Mie, fille de Michel Nergaz, résida aussi vers 1529 à Meyrin et fut par la suite ambassadeur de Genève auprès des Suisses. La maison resta dans la famille puisqu'en 1579, une reconnaissance fait mention du chemin sans issue qui menait «à la tour des Goulaz que fut desdits Nergaz».

## RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER À VIS

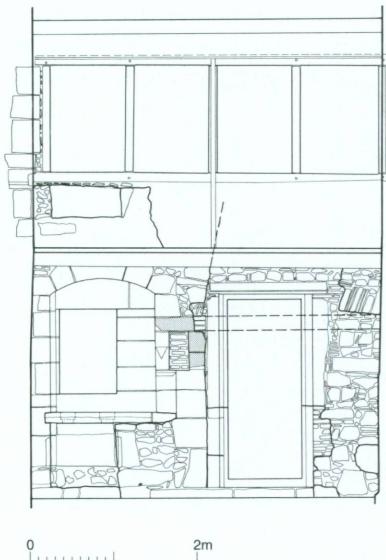
L'escalier à vis est rebâti vers la même époque; il est alors placé sur l'axe du mur de refend entre le couloir et la cuisine. Les parois du nouvel escalier sont élevées en tuf et renforcées de pièces de bois. Les marches sont construites en stuc, matériau qui formait également les encadrements moulurés des portes (fig. 10) et d'une petite fenêtre s'ouvrant au-dessus du toit de la grange. La porte donnant sur le couloir présentait un encadrement mouluré de tores<sup>12</sup>, alors que les autres portes, en arc déprimé, avaient des décors plus simples avec chanfrein et accolade. L'encadrement de la porte du viret menant à la cuisine, chanfreiné et en molasse, avait un linteau décoré d'une accolade à double pointe, comme certaines fenêtres de la maison gothique n° 16-18 de la rue de la Pélisserie à Genève<sup>13</sup>.



5.  
Essai de reconstitution de la Tour en 1442



6.  
Moulure des solives de 1442



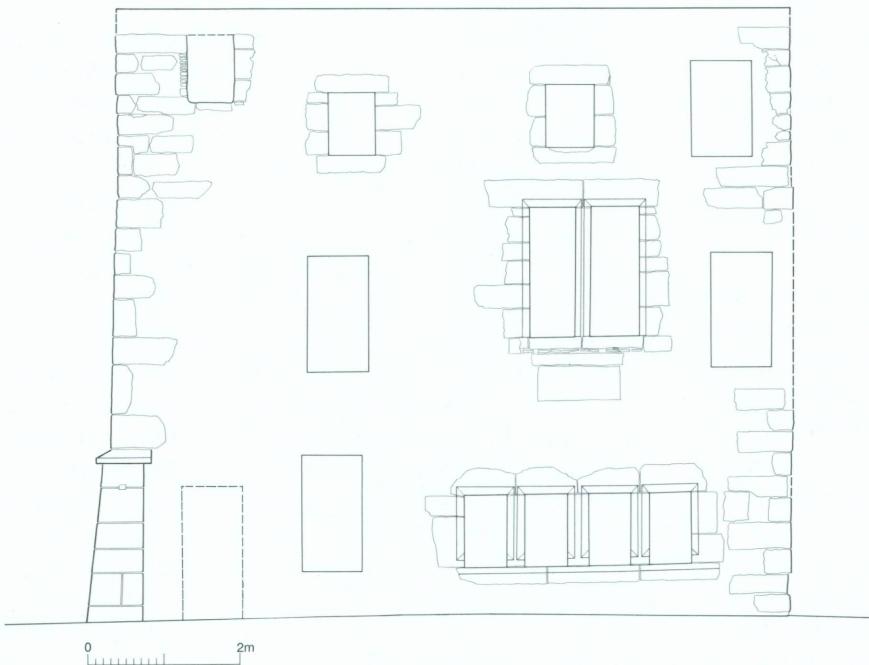
7

Relevé partiel de la paroi nord avec au rez-de-chaussée les traces de la cheminée de la cuisine de 1442 et au premier étage la fenêtre de l'atelier d'horloger aménagé vers 1820



8.

Fenêtre et armoire de 1442 dans la paroi nord de la salle ouest du premier étage. Le coussiège se trouvait à droite de l'embrasure de la fenêtre et l'armoire a été allongée vers le bas au XIX<sup>e</sup> siècle.



9.

Relevé des vestiges de la façade orientale de la travée ajoutée à la Tour au XVI<sup>e</sup> siècle



10.  
Encadrement de stuc d'une des portes au premier étage de l'escalier à vis du XVI<sup>e</sup> siècle

L'usage du stuc aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans la région genevoise reste mal connu, on peut néanmoins signaler qu'une maison de la rue de la Boulangerie à Genève a reçu au XV<sup>e</sup> siècle un escalier construit dans ce matériau<sup>14</sup>, tandis que les encadrements des portes trouvent des parallèles dans des édifices valaisans de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>.

### LES TRAVAUX DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Après l'aisance des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, l'analyse archéologique montre que les habitants de la Tour mènent une vie plus modeste; les grandes salles médiévales sont coupées par des cloisons de bois puis de brique, des fenêtres et des portes sont percées et des cheminées sont construites, permettant la subdivision de l'édifice en plusieurs logements comprenant chacun une ou deux chambres et une cuisine<sup>16</sup>. La cave est aussi rendue habitable par l'établissement d'une cheminée et par le remplacement de sa large entrée en façade par une fenêtre, plusieurs fois modifiée avant de faire place à deux baies au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. La date 1689 gravée sur le piédroit de la porte occidentale de la Tour

marque probablement la retaillé de l'arc ogival en une porte rectangulaire et une autre, 1734, accompagnée des initiales MM, figure sur le contrefort qui jouxte l'entrée et doit dater de cette année-là.

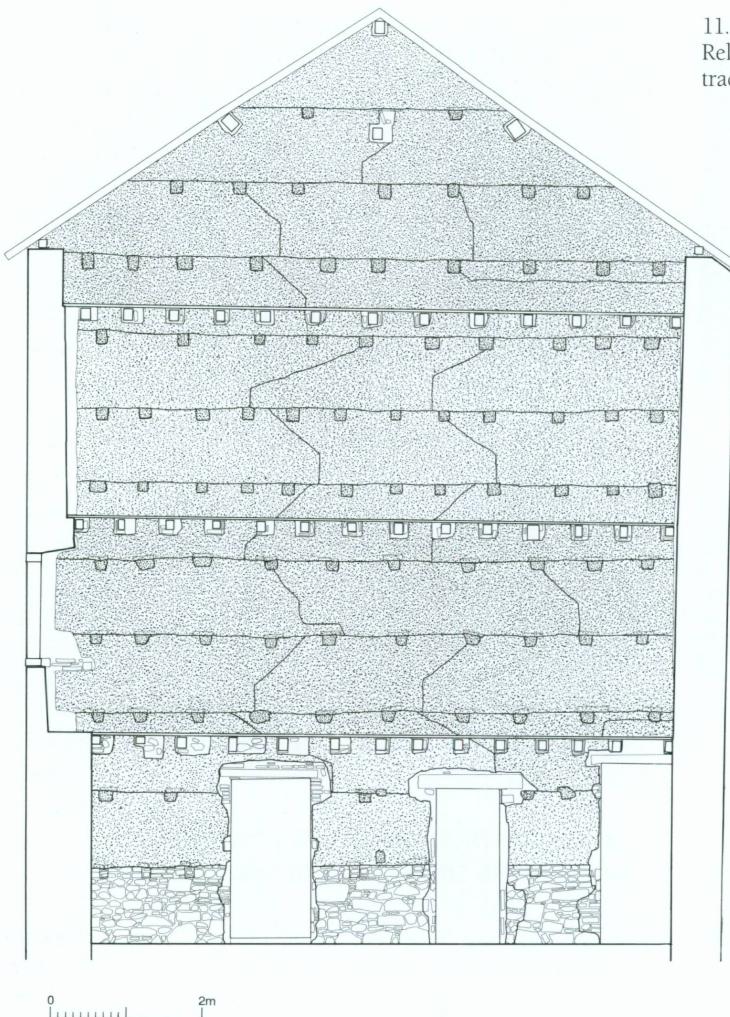
Un réaménagement du rez-de-chaussée est intervenu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: la plaque de «chaudanne» de la cheminée aménagée dans le mur ouest de l'ancienne cuisine médiévale porte la date de 1789<sup>18</sup>; elle permettait de chauffer la pièce à l'ouest. Au même moment, une nouvelle cave, avec accès extérieur et solivage coupé entre le printemps 1789 et l'automne/hiver 1789/1790, est creusée sous cette dernière.

La grange est démolie au plus tard dans les mêmes années; elle a en effet été remplacée par un corps de ferme élevé de l'autre côté de la cour, et dont la charpente a été datée de l'automne/hiver 1791/1792 par la dendrochronologie. Il y a désormais une nette séparation entre la Tour, réservée à l'habitation, et les dépendances agricoles. Seule une petite annexe, plusieurs fois exhaussée et transformée, reprend l'emplacement de la grange dont la démolition rend possible le percement de fenêtres dans le mur sud du logement.

### LA RECONSTRUCTION APRÈS L'INCENDIE DU 14 MARS 1814 ET LES TRAVAUX DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

L'occupation de la commune par les troupes autrichiennes du 31 décembre 1813 au 24 mars 1814 eut des conséquences funestes pour la Tour, mais laissons un enquêteur de l'époque raconter:

«... le général [français] Bardet ayans repris sur les Autrichiens le Fort de l'Ecluse, il s'avança jusqu'à Meyrin le 3 mars et occupa le village avec son avant-garde sur les deux heures de l'après-midi. Trois hussards autrichiens y étans arrivé par une route oblique à celles que leurs troupes avaient prises et les habitans voyans à deux portées de fusil l'armée française s'avancans sur le village, ils eurent le courage ou l'imprudence d'arrêter un instant ces hussards, d'en tirer un par son manteau et le faire tomber de cheval. Sur les cinq heures du soir, le Général et sa troupe s'étant retirés, les Autrichiens revinrent dans le village, et furieux du rapport des deux hussards échappés sur le troisième, qui avait été remis comme prisonnier, et le cheval vendu par des bourgeois qui ne devaient pas prendre part aux événemens de la guerre, ils résolurent sur-le-champ d'en tirer une vengeance éclatante. Ils sommèrent l'adjoint, en l'absence du maire, de leur désigner les coupables et allairent le fusiller, lorsqu'il indiqua et conduisit au domicile de celui qui avait démonté le cavalier et emmené le cheval [Jean-Pierre Dubois à la Tour]. Ils



11.

Relevé du mur en pisé construit après l'incendie de 1814, avec les traces de la trentaine de banchées successives et les trous des clés

firent sortir les meubles de la maison, les brûlèrent et puis s'étans gorgés de vin dans les caves qu'ils enfoncèrent, ils mirent le feu à la maison et avec elle brûla celle du voisin [Jean-Jacques Dubois, oncle de Jean-Pierre] [...]»<sup>19</sup>

L'étude archéologique a montré l'étendue des dégâts: la moitié orientale de l'édifice fut entièrement ravagée par le feu, qui, stoppé par le mur de refend et le viret, ne se propagea pas au-delà, dans les étages inférieurs du moins. En revanche l'ensemble de la charpente fut détruite, de même que le plafond du deuxième étage.

La moitié ouest de l'édifice est simplement réparée après l'incendie et ses solivages endommagés remplacés. La moitié orientale est quant à elle profondément modifiée: le bâtiment est élargi par le déplacement de sa façade nord, un mur de refend ajouté, différentes ouvertures percées et surtout le mur mitoyen entre les deux parties reconstruit en un matériau incombustible, le pisé (fig. 4.4 et 11). Au-dessus d'un soubassement maçonner, le mur a en effet été élevé en terre. Les césures et traces dans la terre tassée indiquent

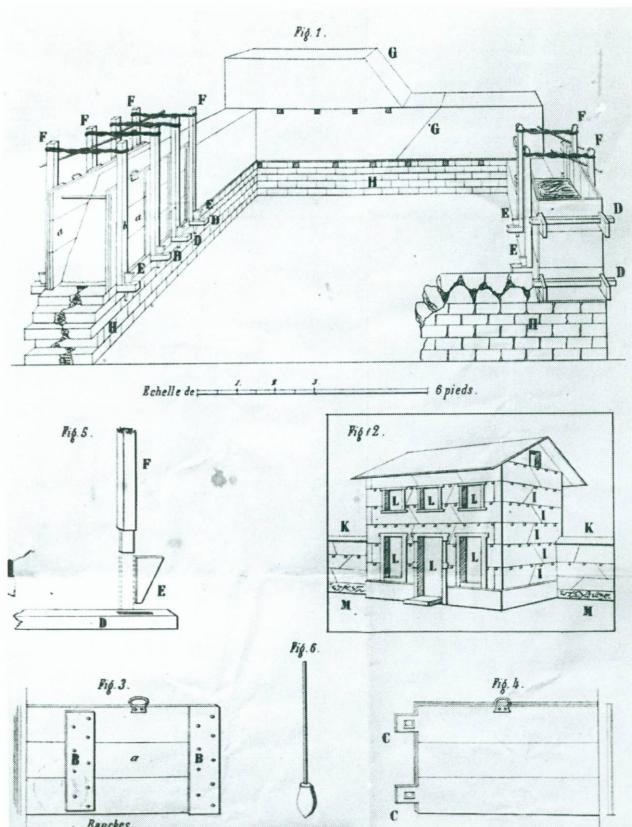
une trentaine de banchées ou étapes de construction successives: les deux parois du coffrage de planches - les banches - étaient maintenues en place par des clés ou traverses posées sur la banchée déjà construite. Ces clés ont laissé des trous carrés au niveau des joints, tandis que les banches étaient maintenues écartée par des planchettes noyées dans la terre (fig. 12).

Cette technique de construction, répandue aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dans le Lyonnais, la Bresse et le Dauphiné, pour ne citer que des régions proches, a connu une diffusion moins importante dans la région genevoise, mais quelques bâtiments en pisé y sont néanmoins signalés<sup>20</sup>. C'est ainsi qu'à Meyrin même, deux anciennes fermes ont été repérées, l'une, de 1820, au n° 282 de la route de Meyrin et l'autre au n° 19 de la rue Virginio Malnati.

Les travaux de reconstruction de la Tour furent effectués rapidement après l'incendie. En effet l'analyse dendrochronologique place l'abattage des bois utilisés pour les solives et la charpente entre l'automne/hiver 1811/1812 et le prin-

12.

Planche figurant dans le *Mémoire sur la bâtisse en terre* de L. Reymond, publié en 1857 à Genève. La technique de construction décrite est identique à celle utilisée à la Tour de Meyrin en 1814.



temps 1814<sup>21</sup>. Une seule pièce est postérieure: le noyau de l'escalier des combles qui est daté de l'automne/hiver 1814/1815, ce qui paraît marquer la fin des travaux.

D'autres travaux sont entrepris dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle: un étage est ajouté à la partie est de la Tour en surélevant le pan nord de la toiture et différentes ouvertures et cloisons sont reconstruites. La modification la plus intéressante est due à l'installation, en 1820 d'après une datation dendrochronologique, d'un atelier d'horloger dans la pièce au-dessus de la cuisine médiévale. Une large fenêtre à quatre jours vient alors remplacer la baie gothique au-dessus de l'établi (fig. 7).

### LA TOUR DE MEYRIN, MAISON FORTE OU MAISON HAUTE ?

La campagne genevoise conserve plusieurs maisons seigneuriales des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Certaines de ces maisons faisaient montre d'une volonté défensive - parfois symbolisée par la seule présence de quelques meurtrières - et peuvent être réellement qualifiées de «maisons fortes». C'est le cas, par exemple, de celles de Choulex, de Compesières, d'Arare, du Crest à Jussy, des Brunes de Bardonnex, voire

de la maison des nobles de Meyrin, autrefois située face à l'église du village et entourée de fossés. D'autres sont plutôt des «maisons hautes» selon la terminologie ancienne, soit des logis se distinguant de leur environnement surtout par le nombre de leurs étages et la qualité de leur architecture. La maison de la Tour de Meyrin entre dans cette catégorie, de même que les maisons de Vésenaz, de la Bottière à Lancy ou de la Tour de Meinier qui, quoique plus récente, présente une singulière parenté de forme et d'évolution avec la Tour de Meyrin<sup>22</sup>.

La plupart de ces maisons étaient rattachées à des domaines agricoles importants. La Tour de Meyrin ne faisait pas exception et l'aisance de ses propriétaires devait être bien connue, puisque le 8 octobre 1530, une expédition d'une centaine d'hommes de Genève s'était rendu à Meyrin dans le but de piller des vivres, croyant qu'il se trouvait là «quelques amas de vin et de blé surtout dans la maison de Michel Nergaz»<sup>23</sup>. La Tour de Meyrin peut donc donner une image architecturale particulièrement représentative des maisons de campagne possédées par de riches bourgeois de Genève à la fin du Moyen Age. Pour une période plus récente, le bon état de conservation de son mur en pisé a permis de compléter nos connaissances techniques sur la construction en terre à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

**Notes:**

- 1 Louis BLONDEL, «Chronique archéologique pour 1958-1959», *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, pp. 51-53. Eugène-Louis DUMONT, *Histoire de Meyrin*, Meyrin, 1991. Toutes les données historiques ici citées sont tirées de ces deux études.
- 2 Cette partie est une propriété distincte depuis plusieurs siècles. Dans le but de simplifier la description, nous admettrons que les façades de la Tour se trouvent orientées selon les points cardinaux.
- 3 Nous tenons à remercier très vivement de leur appui durant ces travaux la Fondation Spaenhoven, MM. Fausto et Pierre Ambrosetti, architectes, M. Charles Bonnet, ancien archéologue cantonal, M<sup>me</sup> Michelle Joguin et MM. Gérard Deuber et Dominique Burnand, du Service cantonal d'archéologie, et M. Yves Peçon, du Service des monuments et sites.
- 4 Toutes les datations dendrochronologiques citées dans cet article sont tirées du rapport LRD94/R3709-1 du Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon.
- 5 Le tracé de cette façade est restitué par l'emplacement du chaînage de l'angle nord-est conservé au deuxième étage du bâtiment.
- 6 Cette fenêtre a été entièrement remontée avec les éléments d'origine, mais en l'élargissant de 11 cm, lors de la reconstruction de la baie du premier étage en 1820.
- 7 Le linteau sans accolade de la fenêtre de la cuisine est le fruit d'un remplacement ancien.
- 8 L'encadrement de cette porte murée a été arraché lors d'une réparation tardive du mur.
- 9 Cette fenêtre a été reprise plus tard: son meneau et son appui ont été remplacés et ses congés et son croisillon supprimés.
- 10 La fondation du côté droit de cette armoire est conservée à 1,50 m du pilier.
- 11 La toiture a conservé sa forme en pavillon lors de cette reconstruction.
- 12 Cet encadrement a été démolie au XVIII<sup>e</sup> siècle; plusieurs fragments en ont été retrouvés dans les bouchons de différents trous dans les murs de l'ancienne cave de 1442. Les encadrements des autres portes sont le seuls éléments de décor du viret ayant échappé à un recrépissage au ciment il y a quelques décennies.
- 13 Linteau remployé dans un jambage lors de l'élargissement tardif de la porte
- 14 Jacques BUJARD, «Deux mille ans d'urbanisme à la Grand Rue», *Un îlot médiéval, Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3*, Ville de Genève, 1994, p. 19
- 15 Patrick ELSIG, «De quelques encadrements en stuc dans le Valais central», *Des pierres et des hommes, Hommage à Marcel Grandjean*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1995, pp. 297-311
- 16 Une canalisation en terre cuite vernissée visible dans la façade ouest permettait d'évacuer les eaux de l'évier placé au XVIII<sup>e</sup> siècle entre les deux fenêtres du premier étage. Cette canalisation a été coupée par les deux fenêtres aménagées au XIX<sup>e</sup> siècle au rez-de-chaussée.
- 17 La cave aménagée contre le flanc nord de la Tour, et qui figure déjà sur le plan cadastral de 1803, pourrait avoir été aménagée en remplacement. Reproduction du plan: Louis BLONDEL, *op. cit.*, fig. 3. Le couloir occidental du rez-de-chaussée a été plusieurs fois élargi et rétréci au cours des siècles par le déplacement de sa paroi nord.
- 18 La cheminée gothique a fait place à ce moment au plus tard à une fenêtre rectangulaire, qui a été reconstruite un peu à côté en 1814, tandis qu'un potager en molasse a été posé dans les mêmes années sur le coussiège de la fenêtre gothique.
- 19 Cité par Eugène TOMBET, *Notice historique sur la commune de Meyrin*, Genève, 1895, pp. 35-36
- 20 Les bâtiments les mieux étudiés sont pour l'instant une maison du quartier des Grottes à Genève, démolie en 1981, et la mairie de Vandœuvres. Voir: Charles BONNET, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981», *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, pp. 15-17 et Isabelle BRUNIER-CERVI, *Mairie de Vandœuvres. Rapport historique*, rapport dactylographié du 27.9.1988 déposé au Service des monuments et sites, Genève. Voir aussi: «Construire en terre», *Chantiers/Suisse*, vol. 14, 10/83, pp. 949-961
- 21 Une partie des pièces de la charpente sont en châtaignier. Comme constaté à de nombreuses reprises pour le XIX<sup>e</sup> siècle, des bois stockés un ou deux ans ont été utilisés, contrairement à l'usage antérieur, qui voit le bois utilisé dans les mois qui suivent l'abattage.
- 22 Jean TERRIER, «La maison 'de la Tour' à Meinier», *Genava*, n.s., t. XXXVI, 1988, pp. 61-65
- 23 Eugène-Louis DUMONT, *op. cit.*, pp. 716-717

**Crédit photographique:**

Photographies: Monique Delley

**Dessins:**

Relevés: Michelle Joguin, Gérard Deuber et Jacques Bujard  
Mise au net et plans: Michelle Joguin  
Reconstitution: Dominique Burnand